



UNION EUROPÉENNE

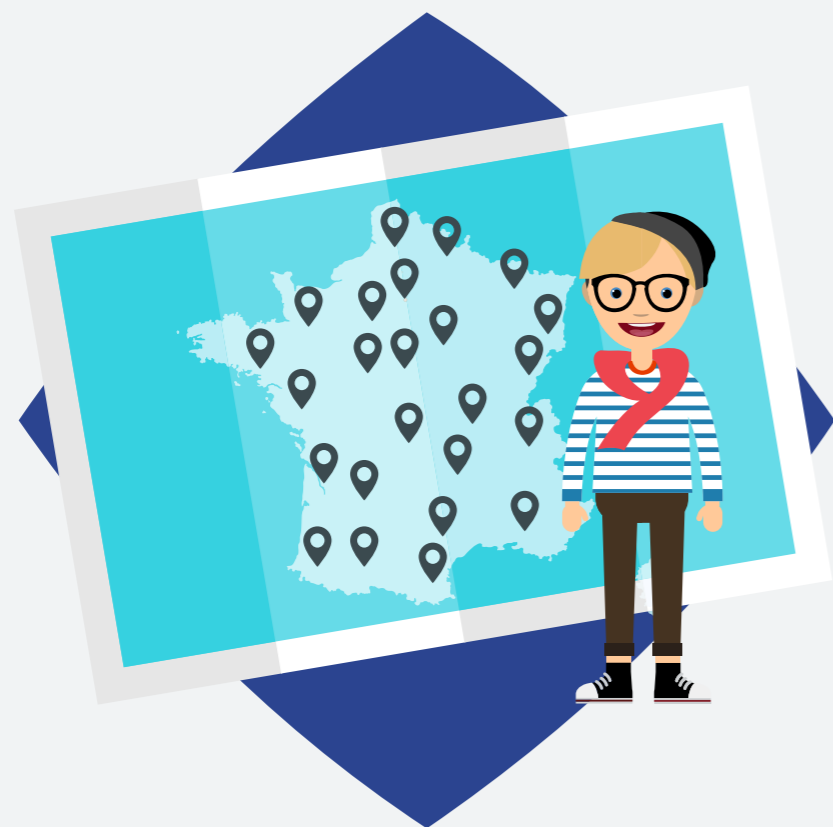
bpifrance



CRÉER DES OPPORTUNITÉS, ÇA COMMENCE ICI.

#investEU





554 000 entreprises ont été créées en France en 2016, un chiffre en hausse de 6% par rapport à l'année précédente.

Le Vieux Continent serait-il un eldorado pour entrepreneur ?

Encore trop souvent considérée comme peu propice à la création d'entreprises, l'Europe dispose pourtant de nombreux atouts pour vous convaincre de vous lancer dans l'aventure.

Bpifrance et la Commission européenne vous proposent cinq conseils pour accompagner au mieux le développement de votre entreprise sur le marché européen.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS, ÇA COMMENCE ICI.

#investEU



1 PENSEZ "EUROPÉEN"



L'Union européenne (UE) constitue le plus grand marché mondial, où circulent librement marchandises, services et capitaux.

En facilitant les échanges, elle offre des opportunités mutuelles à toutes les entreprises européennes. Grâce à ce marché unique, **60% des exportations françaises** se font avec les pays de l'UE. Le commerce en ligne n'est pas en reste car **15% des Européens achètent en ligne** dans un autre pays de l'UE tandis que **7% des PME vendent en ligne** à l'international.

Pour faciliter les démarches à l'export, **le marquage CE** (conformité européenne) est un passeport unique activable à tout moment vous permettant de vendre vos produits directement dans tous les pays de l'UE. Il certifie qu'ils répondent aux exigences de l'UE en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. L'UE développe **un label écologique** qui valorise les caractéristiques environnementales exceptionnelles d'un produit et **des labels de qualité** dans le domaine agricole.

L'UE permet de faciliter les démarches quotidiennes de votre entreprise. L'espace unique de paiement **"SEPA"** permet de recevoir et d'effectuer des paiements en euros dans les mêmes conditions, quel que soit son pays d'origine. Le portail en ligne **"L'Europe est à vous"** rassemble toutes les informations que vous devez connaître pour profiter de ce marché fort de ses 500 millions de consommateurs.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS, ÇA COMMENCE ICI.

#investEU



2 INNOVEZ

UN FACTEUR DE SUCCÈS !



Innover est souvent une condition de la réussite des entreprises sur le marché unique. L'UE soutient activement les efforts de recherche, de développement et d'innovation des entreprises européennes.

Horizon 2020, le programme européen pour la recherche et l'innovation, offre des financements très attractifs pour accélérer le développement et la mise en œuvre des projets de PME. Il facilite les partenariats avec d'autres entreprises européennes et accorde un **label d'excellence** aux projets d'entreprises à fort potentiel. La France est le 3^{ème} pays bénéficiaire de ce programme avec plus de 2,5 milliards d'euros de subventions. Plus de **5 000 organisations françaises** ont déjà participé à plus de **3 000 projets de recherche** et d'innovation collaboratifs.

L'UE facilite la protection de la propriété intellectuelle, en particulier pour les PME. **Le brevet européen** permet une procédure unique de traitement des demandes devant l'Office européen des brevets et assure une protection distincte dans les pays choisis par l'entrepreneur, après validation nationale. **Un brevet unitaire européen** est actuellement en discussion. Il permettrait de disposer de la même protection dans tous les pays de l'UE sans validation nationale et réduirait significativement les coûts et formalités administratives de protection.

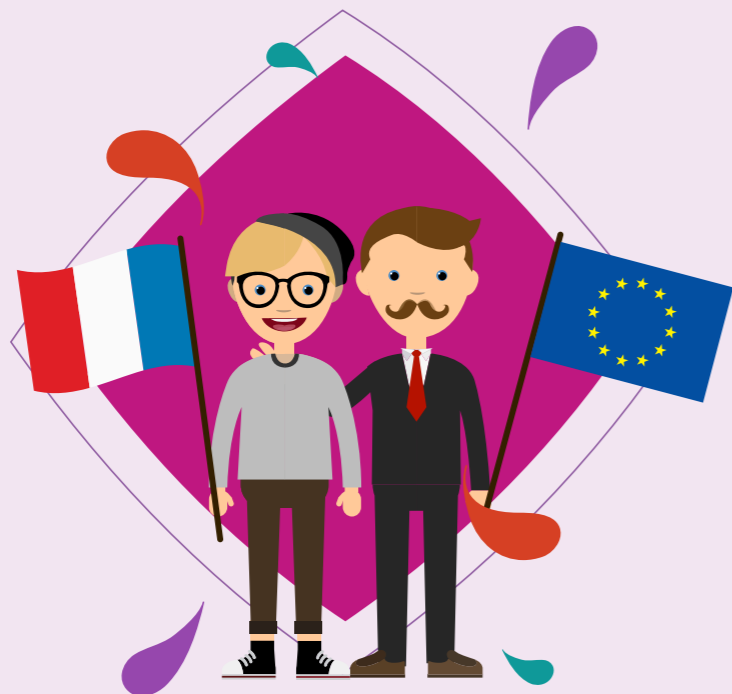
Un service de conseil européen, le **"European IPR Helpdesk"**, offre gratuitement des conseils en Propriété intellectuelle (PI) aux chercheurs et aux PME européennes qui participent à des projets collaboratifs de recherche financés par l'UE. Il s'adresse également aux PME impliquées dans des processus de transferts de technologie à l'international.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS, ÇA COMMENCE ICI.

#investEU



3 OBTENEZ UN SOUTIEN FINANCIER EUROPÉEN



L'UE a fait de l'investissement sa première priorité : elle a mis en place de nombreux dispositifs de soutien pour aider les entreprises européennes, en particulier les start-up et les PME, à obtenir les financements nécessaires à leur développement.

Le Plan d'investissement pour l'Europe, dit "**plan Juncker**" a déjà permis à **75 000 PME** françaises de bénéficier de financements depuis 2015. L'UE et Bpifrance mobilisent ensemble près de **5 milliards d'euros** pour faciliter le financement des projets d'entreprises françaises en dette et en fonds propres.

Dans ce cadre, **2 000 entreprises innovantes** ont déjà profité des conditions avantageuses du prêt innovation et du prêt amorçage investissement Bpifrance. 200 PME de la "**French touch**" seront soutenues d'ici 2 ans par le **prêt aux industries créatives**. L'UE a de la même manière noué de nombreux partenariats avec des banques commerciales en France, Les Banques Populaires et La Banque Postale notamment pour le financement des entreprises innovantes ainsi qu'avec des fonds d'investissement (Quadrivium I, Acto Mezzanine II, FCDE II, Initiative & Finance II, Abenex V).

Le portail d'accès aux financements de l'UE regroupe l'ensemble des solutions et des partenaires financiers de l'UE. Il permet de faire une recherche en fonction de sa localisation géographique et de ses besoins.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS, ÇA COMMENCE ICI.

#investEU



4 SOYEZ ACCOMPAGNÉS



Donner une dimension européenne à son entreprise ne s'improvise pas ! L'UE a ainsi créé des outils pour accompagner les entreprises dans leurs démarches administratives et commerciales et les aide ainsi à tirer les pleins bénéfices du marché unique.

Un accompagnement au plus près du terrain est proposé par le **Réseau Entreprise Europe**, réunissant plus de 3 000 experts, pour aider les entreprises en Europe à innover et à accéder à de nouveaux marchés. Il offre de nombreux services parmi lesquels l'accompagnement juridique ou la recherche de partenaires. En moyenne, **7 000 PME européennes** sont mises en relation chaque mois pour établir des partenariats d'affaires et près de **13 000 diagnostics technologiques et commerciaux** sont réalisés annuellement par le réseau.

Un réseau de "**Points de Contact Nationaux**" a été établi à la demande de la Commission européenne dans tous les pays bénéficiaires du programme Horizon 2020, . Ce réseau conseille les entreprises souhaitant bénéficier de financements du programme. Bpifrance est un point de contact national, notamment pour les PME. **Une formation** en ligne de référence sur le **programme Horizon 2020** (fonctionnement, financements, témoignages) est disponible sur la plateforme gratuite d'e-learning **Bpifrance Université**.

En parallèle du portail en ligne "**L'Europe est à vous**", l'UE a mis en place un système de résolution de litiges intra-européens "**SOLVIT**", pour aider les entreprises qui rencontrent des difficultés administratives à exporter dans un autre État membre de l'UE. Si vous rencontrez un problème pour exercer votre activité dans un autre pays de l'UE, vous pouvez solliciter en ligne et dans votre langue SOLVIT, qui se chargera de clarifier le différend avec l'administration du pays concerné.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS, ÇA COMMENCE ICI.

#investEU



5 TIREZ PARTI DU MARCHÉ EUROPÉEN



L'Union européenne, c'est également un espace où les travailleurs peuvent circuler librement.

On dénombre **8 millions d'Européens** travaillant actuellement dans un autre État membre que leur pays d'origine et 10% des citoyens de l'UE ont déjà vécu ou travaillé dans un autre État membre. Cette mobilité favorise le développement des entreprises au sein du marché intérieur et leur permet de recruter des salariés de toute nationalité et de s'implanter plus facilement dans l'UE.

Grâce à l'harmonisation des diplômes européens LMD (Licence, Master, Doctorat), à la reconnaissance des qualifications professionnelles et à **la plateforme européenne EURES**, il est plus facile pour les entreprises de trouver les bonnes compétences sur un marché du travail véritablement européen. Le portail "**startupeuropeclub**" est dédié au partage de bonnes pratiques et au networking entre des startups financées par l'UE.

Le programme "**Erasmus pour jeunes entrepreneurs**" offre aux jeunes et aux futurs entrepreneurs la possibilité de se former auprès d'entrepreneurs chevronnés d'un autre pays de l'UE. 6 300 jeunes entrepreneurs ont déjà pu se former ainsi depuis 2009. Ils ont bénéficié à la fois de l'expérience d'autres créateurs d'entreprises qui ont réussi mais aussi d'une expérience à l'international et ont obtenu des contacts utiles pour le développement de leur propre entreprise.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS, ÇA COMMENCE ICI.

#investEU



ALORS LES ENTREPRENEURS, ON N'EST PAS BIEN EN FRANCE ?! ET EN EUROPE?

LIENS UTILES

- p. 4 : Marquage « CE »
- p. 4 : Label écologique
- p. 4 : Labels de qualité
- p. 4 : Plateforme « SEPA »
- p. 4 : L'Europe est à vous
- p. 6 : Programme « Horizon 2020 »
- p. 6 : Label d'excellence
- p. 6 : Brevet européen
- p. 6 : Brevet unitaire européen
- p. 6 : Plateforme European IPR Helpdesk
- p. 8 : Portail d'accès aux financements
- p.10 : Réseau Entreprise Europe
- p.10 : Réseaux de « Points de Contact Nationaux »
- p.10 : Formation en ligne de Bpifrance Université sur le programme « Horizon 2020 »
- p.10 : Plateforme E-Learning Bpifrance
- p.10 : L'Europe est à vous
- p.10 : Plateforme de résolution des conflits « SOLVIT »
- p.12 : Plateforme « EURES »
- p.12 : Plateforme « Startup Europe Club »
- p.12 : Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs



bpifrance



**PLUS D'INFOS SUR
WWW.EUROPA.EU/INVESTEU**

